



KENDO CLUB DU VENTOUX
Chez LINHARES Tiffanie
Chemin Saint Michel
84190 LA ROQUE ALRIC
Mail : kendoclubduventoux@gmail.com
Tél : 06.10.54.20.50
Site : www.kendo-ventoux.com

Association loi 1901
N° déclaration au JO : 0843005097
DDJS Vaucluse : 84-2009-03
Affilé à la FFJudo : CL 840053
N° SIRET : 50770827900017
N° RNA : W843002162

PROCES VERBAL – Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14/10/2019

L'Assemblée Générale du KENDO CLUB DU VENTOUX a eu lieu, à 20h00, le 14/10/2019 à la salle d'Arme Sainte Famille, 70 Rue Arthur Rimbaud, 84200 CARPENTRAS.

La présidente de séance est Melle LINHARES Tiffanie et la secrétaire de séance est Mme GUIOT Axelle.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (voir annexe).
Après avoir constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger, la présidente ouvre la séance à 20h05

Ordre du jour :

La présidente rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée.

1. Accueil et mot de la présidente
2. Approbation du PV de la dernière AG
3. Présentation du dernier rapport annuel et bilans financiers
4. Modification des statuts
5. Election du secrétaire-adjoint
6. Etude des devis pour les vestes et les photos
7. Commande de matériel
8. Modification du logo
9. Achat des passeports sportifs
10. Achat d'une banderole
11. Organisation des stages internes
12. Organisation concernant la publicité et les manifestations du club
13. Demande de subventions
14. Modification du règlement intérieur (pouvoir financier de la présidente, etc)
15. Autorisation à la présidente d'effectuer les démarches et signer tous les documents des projets concernés par cette AG
16. Questions diverses

1 – Accueil et mot de la présidente:

La présidente accueille les membres, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, introduit l'AG et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant.

2 – Approbation du PV de la dernière AG:

- La Présidente donne lecture du PV de la précédente AG en date du 06/09/2018.
- ↳ **Le PV de la précédente AG est approuvé à l'unanimité.**

3 - Présentation du dernier rapport annuel et bilans financiers :

- La Présidente donne lecture du dernier rapport annuel 2018/2019 aux membres présents.
- Présentation du bilan financier de la saison 2018/2019 et prévisionnel de la saison 2019/2020 par le trésorier.
- Rappel des soldes sur les comptes du club : 4700 € sur le compte courant et 1100 € sur un compte de dépôt.
- ↳ **Le rapport annuel 2018/2019, le bilan financier annuel 2018/2019 et le bilan financier prévisionnel 2019/2020 sont approuvés à l'unanimité.**

4 – Modification des statuts de l'association :

La Présidente présente les propositions de modifications des statuts, suivantes :

▪ **ART 3 :**

- Suppression des droits d'entrée.
- Confirmation des dispositions concernant les enseignants : Ils sont dispensés de cotisation, mais paient leur licence.
- Conservation des seuls frais de cotisation et de licence.
- ↳ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

▪ **ART 6 :**

- Suppression du vote à bulletin secret, remplacé par le vote à mains levées.
- Suppression de la mention du renouvellement par tiers.
- Suppression des « sorties du comité » désignées par le sort. Le comité sera renouvelé en totalité tous les 3 ans.
- Simplification : « L'association est administrée par un comité Directeur composé du bureau (Présidente(e) + un trésorier(e) + 2 secrétaires) et des enseignant(e)s ».
- Les enseignants sont membres de droit. (Supprimer « rémunérés »).
- L'entrée de nouveaux enseignants au comité directeur intervient sur la base de la cooptation.
- Maintien de la possibilité de vote par procuration dans la limite de deux mandats par personne.
- ↳ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

▪ **ART 9 :**

- La liste des candidats sera validée en assemblée générale
- Remplacer : « Les candidats doivent se présenter 8 jours avant l'AG », par : « Les candidats doivent se présenter le jour même de l'AG ».
- Le bureau du Comité Directeur est aussi celui de l'AG.
- Supprimer le comité de contrôle des comptes, l'association est trop petite.

↳ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

▪ **ART 10 :**

Relecture de l'article, et actualisation :

- Les décisions sont prises à la majorité.
- Le quorum est atteint avec la présence d'1/4 des membres actifs.

↳ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

▪ **ART 11 :**

Relecture de l'article, et actualisation :

- Article conservé. Les taux de remboursement des frais de déplacement seront fixés en AG sur proposition du Comité Directeur.
- Frais de déplacement pour se rendre aux stages : Pour deux stages régionaux dont le choix devra être validé par le bureau, les frais de déplacement seront pris en charge à hauteur de 50 %, sous condition de co-voiturage.

↳ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

5 – Election du secrétaire adjoint :

- Ouverture d'un poste de secrétaire adjoint.
- Un membre du club se porte candidat : Loïc André.
- Aucun autre candidat ne se faisant connaître, il est passé au vote.

Voix pour : 16 , voix contre : 0, et abstention : 1

↳ **La résolution est adoptée à la majorité absolue.**

6 – Etude des devis :

▪ **Devis relatif au parquet :**

- Prix : 55 €/m², soit 20 000 € pour notre salle - Durée de mise en place : 1h30

→ Le prix étant prohibitif au regard des finances du club, les modalités de montage et de démontage étant incompatibles avec les modalités de mise à disposition de la salle utilisée

↳ **La décision est provisoirement repoussée à l'unanimité.**

▪ **Devis relatifs aux vestes brodées destinées aux membres participants aux stages, compétitions et manifestations extérieures :**

Devis réalisé auprès d'un premier fournisseur situé à Caromb :

↪ Devis : 90 €/veste softshell avec broderie soit 60 €/veste et 20€/broderie

↪ Indication du fournisseur : veste en softshell possible à 25 €/veste.

⇒ *Le devis en l'état n'est pas exploitable. Demander un échantillon pour comparer la qualité des différents modèles. Solliciter d'autres fournisseurs, sur la base de vestes brodées (la solution du flocage est écartée), afin de disposer d'une plus large gamme de comparaison.*

↪ **La décision est provisoirement repoussée à l'unanimité.**

▪ **Devis du photographe professionnel :**

- But : Outil de communication pour le club au niveau départemental ou régional, parallèlement aux prochaines manifestations mondiales. (Le Kendo sera sport de présentation aux prochains JO, par ailleurs le prochain championnat du monde de Kendo se déroulera à Paris).

- Prestation proposée : Séance photo en intérieur, 15 personnes, 2h30, photo de groupe + 5 photos par personne. Séance photo en extérieur dans des lieux emblématiques du Vaucluse avec les mêmes modalités.

- Devis : 1080€ pour les 2 séances + mention d'une remise de 100€ si validation des 2 devis en même temps -> 980€

- Concernant les photos individuelles; le club étant une association à but non lucratif, une participation sera demandée aux membres, le Comité Directeur propose une prise en charge à 50% par le club, le solde sera divisé entre les personnes photographiées. (Environ 33 € / personne).

→ *Demander un devis plus complet : Devis 1 intérieur, devis 2 extérieurs, avec mise à disposition de tirages papier, en plus des fichiers, pour les membres photographiés.*

↪ **La résolution relative à la réalisation de photo par un photographe professionnel, en intérieur et en extérieur, en groupe et individuelle, avec une participation financière des membres, sur la base de 50% du devis divisé par le nombre de membres photographiés, est adoptée à l'unanimité.**

7 – Commande de matériel :

▪ **Commande de MATERIEL pour le club :**

- 4 shinai « débutant » : environ 27 €/pièce.

- 4 bokken blanc : environ 22 €/pièce.

- 2 men-himo + 2 do-himo : environ 8 €/pièce.

- Montant total : environ 260 €

↪ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

▪ **Commande de KENDO-GI et HAKAMA pour les nouveaux membres :**

2 possibilités : Commande groupée ou achat individuels.

→ *Les nouveaux membres présents manifestent leur préférence pour une commande groupée.*

↪ **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

8 – Nouveau logo :

Frank DORAT s'est proposé de réaliser le nouveau logo du club, après divers échanges avec les membres, il nous présente le résultat de son travail.



Logo négatif



Logo officiel



Logo écusson

Voix pour : 16, voix contre : 0 et abstentions : 1

↳ La résolution est adoptée à la majorité.

9 – Achat des passeports sportifs :

▪ Commande de PASSEPORTS SPORTIFS :

- Détention : A terme doter tous les pratiquants inscrits du passeport CNK.

↳ Soit il est déjà détenu, soit il faudra l'acheter au club au moment de l'inscription :

10 € passeport CNK + licence + cotisation.

⇒ Achat de 10 passeports sportifs à faire. La Présidente est chargée de le faire.

↳ La résolution est adoptée à l'unanimité.

10 – Achat d'une banderole :

▪ Banderole :

- But : Assurer la visibilité du club lors des manifestations sportives et/ou associatives.

→ Validation de la décision de commande d'une banderole. La Présidente est chargée de faire réaliser des devis en privilégiant les entreprises locales.

↳ La résolution est adoptée à l'unanimité.

11 – Organisation de stages internes

Programmation de stages internes réservés aux membres du club, le dimanche matin:

▪ **10/11/2019** : Stage d'étiquette, montage shinai, kata, protocole et bases, puis repas pris en commun au restaurant pour ceux qui le désirent.

▪ **23/02/2020** : Stage avec programme adapté aux besoins des membres. Certainement un stage de kata.

▪ **03/05/2020** : Stage avec programme adapté aux besoins des membres.

↳ La résolution est adoptée à l'unanimité.

12 – Publicité et manifestations du club

- **Flyers** : Recenser les lieux où ils ont été déposés et/ou distribués afin de constituer une carte géographique. Communiquer les lieux de diffusion à la Présidente via la Groupe Watsapp du Club.
 - **Promotion du club dans les média** : Promotion à la radio (France Bleu Vaucluse et Fly FM) et dans des journaux (La Provence, journal du lycée des membres)
 - **Lancer une soirée multi Arts Martiaux à Carpentras** : Passage sur estrade : Démonstration de 15-20 mn devant le public. Organisation lourde à programmer sur un an, rétro-planning à établir post-élections.
 - **Dans le prolongement du dossier de subvention déposé auprès de la Mairie de la Roque d'Alric** : La Mairie souhaite une présentation du club au conseil municipal, et des précisions sur les manifestations sportives et/ou culturelles qui seraient organisées sur la commune. Possibilité de faire des photos de démonstration avec vue sur les Dentelles de Montmirail sur le parvis de l'église de La Roque Alric. Possibilité de faire des photos de démonstration avec vue sur le Mont Ventoux entre La Roque Alric et Le Barroux.
- 👉 **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

13 - Demandes de Subventions:

- **Modalités** :
 - Limite de dépôt : 12/2019.
 - Objets éligibles : participation soit aux frais de fonctionnement (sur présentation d'un budget de fonctionnement), soit aux frais liés à une manifestation déterminée.
 - Formalisation : Passage au format numérique, les dossiers papiers sont désormais refusés.
 - **Proposition du comité Directeur** :
Formuler une demande de subvention pour frais de fonctionnement.
- 👉 **La demande de subventions est validée à l'unanimité.**

14 – Modification du règlement intérieur :

Des précisions sont apportées quant aux Pouvoirs de la Présidente, dans un nouvel article ajouté au règlement intérieur :

- **En matière financière, pour la gestion courante du club la Présidente dispose des pouvoirs suivants** :
 - Pour les dépenses ≤ 100 € : la Présidente agit seule, sans validation complémentaire.
 - Entre 100 € et 500 € inclus : nécessité de la validation du Comité Directeur.
 - Au-delà de 500 € : nécessité d'une validation de l'AG.
- 👉 **La résolution est adoptée à l'unanimité.**

15 – Autorisation à la présidente d'effectuer les démarches et signer tous les documents des projets concernés par cette AG :

- La Présidente demande à l'assemblée générale le pouvoir d'effectuer les démarches et signer tous les documents des projets concernés par cette AG
- ↳ La résolution est adoptée à l'unanimité.

16 – Questions diverses

- Présentation de la carte de la personne qui a fait les zekken brodés.
- Présentation d'assurances complémentaires.
- Pour les manifestations sportives, associatives et/ou culturelles, prévoir des documents ludiques avec les valeurs du club.
- Les tee-shirts du club seront donnés aux membres qui se déplacent sur les manifestations.

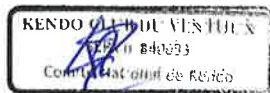
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h.

Date et Signatures :

PRESIDENTE

LINHARES Tiffanie

15/11/2019



TRESORIER

FUHRO Thomas

15/11/2019

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.

SECRETAIRE

GUIOT Axelle

SECRETAIRE-ADJOINT

ANDRE Loïc